

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D023/2018

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille dix-huit, le 6 avril à 14 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., également convoqué, s'est réuni dans les locaux administratifs du pôle de Beaumesnil de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 44 rue du Château – Beaumesnil - 27410 Mesnil en Ouche, sous la vice-présidence de Madame Martine VATINEL.

Date de convocation : 29 mars 2018

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 14

Votants : 15

Étaient présents : Mme BINET, Mme BLOTIERRE, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELEE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL.

Étaient absents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme ERARD, M. KAREB, M. PALADE, Mme VANDERHOEVEN, M. ARNAUD

Pouvoirs : M. ARNAUD a donné pouvoir à M. DU MESNIL-ADELEE

Secrétaire de séance : Madame Brigitte BINET

Objet : Résidence autonomie Serge DESSON : Approbation de la convention avec la SAUR pour l'entretien du poste de refoulement des eaux usées.

PJ : Convention

Madame la Vice-Présidente rappelle que les eaux usées de la résidence autonomie Serge DESSON transitent par un poste de refoulement pour les envoyer dans le réseau public d'assainissement situé rue de Belgique.

Madame la Vice-Présidente expose que la convention d'entretien qui avait été confiée à la SAUR est arrivée à échéance et qu'il convient de procéder à son renouvellement.

A cet effet, Madame la Vice-Présidente propose de confier l'entretien de ce poste à la SAUR, conformément à la convention ci-après annexée, pour une durée de 3 ans avec une facturation de 1 118 € HT/semestre.

Après avoir oui et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Approuve et autorise Monsieur le Président à signer la convention précitée ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.